

**SYNDICAT MIXTE
POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU
DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER**

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016**

Sous la Présidence de M. Fabien BONNET, Président

Nombre de Délégués en fonction : 20	Délégués présents : Bruno BARTHELMÉ – Jacques BAUR - Jacky EBER – Christophe FRIEDRICH Alfred GITZ - Suzanne KAYSER-GRAFF - François KOCH - Alphonse KOENIG Thierry SCHAAL - Sabine SCHMITT - Patrick THIRION – André WEBER
Nombre de Délégués présents : 13	Était également présent : François FISCHER, Lipsheim
Nombre de procuration : 1	Délégués excusés ayant donné procuration : Gilbert LEININGER a donné procuration à M. Fabien BONNET
Nombre de Délégués - excusés : 7 - absents : 0	Délégués excusés : Gilbert ECK - Bernard FISCHER - Vincent KOBLOTH - François RIEHL - Antoine RUDLOFF - René SCHAAL Délégués absents : /
	Secrétaire de séance : André WEBER

Le Président ouvre la séance à 18 H 30 et rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
2. Compte de gestion de l'exercice 2015 ;
3. Compte administratif de l'exercice 2015 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
5. Budget primitif – Exercice 2016.

L'assemblée délibérante a procédé ensuite à la nomination du secrétaire de séance.

N° 2016CS0101 Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la réunion du 25 novembre 2015 est adopté à l'unanimité sans observation.

LES DÉLIBÉRATIONS

N° 2016CS0102 Compte de Gestion de l'exercice 2015

Note de Présentation

En l'absence de Madame le Percepteur Comptable du Trésor, Le Président expose à l'assemblée les résultats définitifs, en dépenses et en recettes, constatés au Compte de Gestion de l'exercice 2015.

Avant de procéder au vote, le Président ouvre le débat.

Aucune question n'ayant été formulée, le Président clôt le débat et soumet la proposition au vote.

LE COMITÉ SYNDICAL

VU l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRÈS avoir entendu l'exposé du Président présentant les données du Compte de Gestion suivantes :

Résultats budgétaires de l'exercice 2015 :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	34 499,47 €	355 876,10 €	390 375,57 €
DÉPENSES	24 785,34 €	369 318,11 €	394 103,45 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE Excédent Déficit	9 714,13 €	13 442,01 €	3 727,88 €

Résultats d'exécution du Budget de l'exercice 2015 :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2014	Part affectée à l'investissement : Exercice 2015	Résultat de l'exercice 2015	Résultat de clôture de 2015
BUDGET PRINCIPAL				
Investissement	47 587,21 €	0,00 €	9 714,13 €	57 301,34 €
Fonctionnement	343 202,43 €	0,00 €	-13 442,01 €	329 760,42 €
TOTAL	390 789,64 €	0,00 €	-3 727,88 €	387 061,76 €

APRÈS en avoir débattu,

DÉCIDE

D'ARRÊTER le Compte de Gestion du Budget Général de l'exercice 2015.

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2016CS0103 Compte Administratif de l'exercice 2015

Note de Présentation

Le Président conduit une présentation et expose à l'assemblée les résultats définitifs, en dépenses et en recettes, du Compte Administratif de l'exercice 2015, ci-joint.

Après avoir entendu les explications du Président, ce dernier quitte la séance et M. André WEBER, Vice-Président, ouvre le débat.

Aucune question n'ayant été formulée, le Vice-Président clôt le débat et soumet la proposition au vote.

LE COMITÉ SYNDICAL

VU les articles L.2121-31 et L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif de l'exercice 2015 ci-joint,

VU la délibération du 24 février 2016, portant arrêt du Compte de Gestion du Budget Général de l'exercice 2015,

APRÈS avoir pris connaissance des résultats du Compte Administratif de l'exercice 2015, dont les chiffres sont en concordance avec ceux du Compte de Gestion et qui font apparaître le résultat suivant :

		DÉPENSES en €	RECETTES en €	SOLDES en €
RÉALISATION DE L'EXERCICE 2015	Fonctionnement	369 318,11	355 876,10	-13 442,01
	Investissement	24 785,34	34 499,47	9 714,13
	TOTAL	394 103,45	390 375,57	-3 727,88

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Fonctionnement		343 202,43	343 202,43
	Investissement		47 587,21	47 587,21

	TOTAL (réalisation + reports)	394 103,45	781 165,21	387 061,76
--	--------------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES À RÉALISER À REPORTER N+1	Fonctionnement			
	Investissement			

RÉSULTAT CUMULÉ	Fonctionnement	369 318,11	699 078,53	329 760,42
	Investissement	24 785,34	82 086,68	57 301,34
	TOTAL CUMULÉ	394 103,45	781 165,21	387 061,76

APRÈS avoir entendu les explications et commentaires du Président,

APRÈS en avoir délibéré en l'absence du Président,

DÉCIDE

D'ARRÊTER le Compte Administratif du Budget Général de l'exercice 2015.

DE PROCÉDER à la publication de la liste des marchés conclus en 2015, en application de l'article 133 du code des marchés publics, par voie d'affichage au siège du Syndicat Mixte.

Résultat du vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2016CS0104 Affectation du résultat de l'exercice 2015

Note de Présentation

Le Président propose à l'assemblée d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2015 au budget primitif 2016.

Avant de procéder au vote, le Président ouvre le débat.

Aucune question n'ayant été formulée, le Président clôt le débat et soumet la proposition au vote.

LE COMITÉ SYNDICAL

VU les dispositions comptables applicables dans le cadre de la comptabilité M 14 lesquelles prévoient l'affectation des résultats dans le cadre d'une décision spéciale du Comité Syndical,

VU la délibération du Comité Syndical du 24 février 2016 approuvant le compte administratif 2015 avec le résultat de clôture suivant :

Du Budget Principal (M 14) de 387 061,76 €

ET APRÈS examen,

DÉCIDE

D'AFFECTER l'excédent d'investissement, soit 57 301,34 €
au compte 001 – Excédent d'investissement reporté ;

D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement, soit 329 760,42 €
au compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté.

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2016CS0105 Budget Primitif – Exercice 2016

Note de Présentation

Le Président expose à l'assemblée le projet de Budget Primitif pour l'année 2016. Par rapport aux données présentées lors du Débat d'Orientations Budgétaires, les montants en recettes et dépenses ont été légèrement modifiés pour tenir compte du solde d'exécution constaté et arrêté au Compte Administratif.

AVANT de procéder au vote, le Président ouvre le débat.

Aucune question n'ayant été formulée, le Président clôt le débat et soumet la proposition au vote.

LE COMITÉ SYNDICAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article 2311-1 et suivants,

VU les statuts modifiés du Syndicat Mixte, et notamment l'article fixant le mode de détermination de la participation de chaque collectivité membre,

VU la publication par l'I.N.S.E.E. du recensement de la population, fixant les populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2016,

VU le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 25 novembre 2015,

VU les délibérations d'arrêt du Compte de Gestion et du Compte Administratif de l'année 2015 et de la décision d'Affectation du Résultat du Budget Principal,

APRÈS avoir pris connaissance du document Budget Primitif 2016, établi en fonction du Plan Comptable de la M 14,

APRÈS avoir entendu l'exposé du Président sur la présentation du Budget Primitif 2016,

ET APRÈS examen et en avoir délibéré,

DÉCIDE

DE MAINTENIR le plafonnement de la participation de chaque collectivité, prévue par les statuts du syndicat mixte, à 3 euros par habitant ;

DE FIXER le montant de la participation totale provisoire à 222 000,00 Euros, permettant d'escompter une recette de 218 171,94 euros, par application du plafonnement de la participation de chaque collectivité ;

D'APPROUVER le Budget Primitif de l'exercice 2016 qui se présente comme suit :

- Section de Fonctionnement : 639 590,42 €
- Section d'Investissement : 335 801,34 €

DE VOTER les niveaux des crédits en Sections de Fonctionnement et d'Investissement par chapitres, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser en €	Vote en €	Total en € (=RAR+Vote)
OPÉRATIONS RÉELLES				
011	Charges à caractère général		144 540,00	144 540,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		184 610,00	184 610,00
65	Autres charges de gestion		25 000,00	25 000,00
67	Charges Exceptionnelles		/	/
022	Dépenses imprévues		7 440,42	7 440,42
OPÉRATIONS D'ORDRE				
023	Virement à la section d'investissement		262 000,00	262 000,00
042	Opération d'ordre de transferts entre sections		16 000,00	16 000,00
	TOTAL DES DÉPENSES		639 590,52	639 590,52

Recettes

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser en €	Vote en €	Total en € (=RAR+Vote)
OPÉRATIONS RÉELLES				
013	Atténuation de charges		3 000,00	3 000,00
74	Dotations et Subventions		305 980,00	305 980,00
75	Autre produit de gestion courante		500,00	500,00
77	Produits exceptionnels		/	/
002	Résultat reporté		329 760,42	329 760,42
OPÉRATIONS D'ORDRE				
042	Opération d'ordre de transferts entre sections		350,00	350,00
	TOTAL DES RECETTES		639 590,42	639 590,42

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser en €	Vote en €	Total en € (=RAR+Vote)
OPÉRATIONS RÉELLES				
20	Immobilisations incorporelles		125 000,00	125 000,00
204	Subventions d'équipement versées		/	/
21	Immobilisations corporelles		190 000,00	190 000,00
020	Dépenses imprévues		20 451,34	20 451,34
45	Opérations pour compte de tiers		/	/
OPÉRATIONS D'ORDRE				
040	Opération d'ordre de transferts entre sections		350,00	350,00
041	Opérations patrimoniales		/	/
	TOTAL DES DÉPENSES		335 801,34	335 801,34

Recettes

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser en €	Vote en €	Total en € (=RAR+Vote)
OPÉRATIONS RÉELLES				
13	Subventions d'investissement		/	/
10	Dotations, fonds divers		500,00	500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		/	/
45	Opérations pour compte de tiers		/	/
001	Résultat reporté		57 301,34	57 301,34
OPÉRATIONS D'ORDRE				
021	Virement de la section de fonctionnement		262 000,00	262 000,00
040	Opération d'ordre de transferts entre sections		16 000,00	16 000,00
041	Opérations patrimoniales		/	/
	TOTAL DES RECETTES		335 801,34	335 801,34

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre : 0

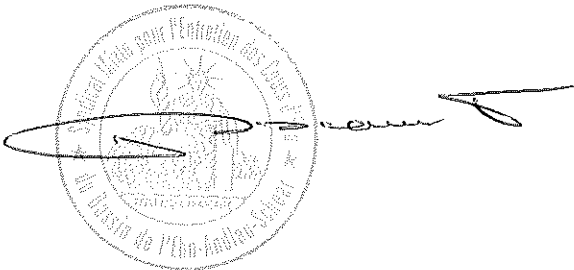
Abstention : 0

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 19 H 45

Fait à Obernai, le 25 février 2016

Le Président,
Fabien BONNET

Le Secrétaire de séance,
André WEBER



Accusé de réception en préfecture
067-256702812-20160224-2016CS01PV-DE
Date de télétransmission : 26/02/2016
Date de réception préfecture : 26/02/2016

Délibérations rendues exécutoires par affichage au siège
du Syndicat Mixte du .26/02/2016..... au .21/03/2016..